



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

pays en voie de développement

Question écrite n° 89980

## Texte de la question

M. Richard Mallié attire l'attention de Mme la ministre de la santé et des sports sur la découverte par des chercheurs américains de deux puissants anticorps capables de bloquer la plupart des souches connues du virus du VIH. Cette découverte pourrait permettre la création d'un vaccin anti-sida efficace et soulève un espoir immense. Il souhaite connaître les avancées de la recherche en France à ce sujet et le montant de sa participation prochaine au Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme.

## Texte de la réponse

L'identification d'anticorps neutralisants capables de bloquer in vitro la plupart des souches connues du virus de l'immunodéficience humaine (VIH) a été présentée pour la première fois par les chercheurs du Vaccine Research Center (États-Unis) au congrès international AIDS Vaccine 2009, organisé par l'Agence nationale de recherche sur le sida (ANRS) en octobre 2009. Cette découverte a été publiée dans la revue internationale Science en juillet 2010 (Prs Kwong, Mascola et Nabel). Cette identification des anticorps neutralisants a été possible grâce à une technique innovatrice : l'analyse des sérums de patients pour déterminer les anticorps qui présentent des sites de liaisons pour le récepteur. L'expression des gènes des cellules B triées a ainsi permis l'identification d'anticorps monoclonaux nommés VRC01 et VRC02. Ces anticorps démontrent une remarquable capacité à neutraliser in vitro la plupart des souches connues du VIH. Il s'agit d'une découverte originale utilisant une technique particulière et l'identification de ces anticorps représente une avancée importante pour la recherche vaccinale. Ces anticorps pourraient être une indication pour sélectionner des candidats vaccins capables de les induire chez des sujets non infectés (vaccin protecteur). Parallèlement à ces travaux sur les anticorps neutralisants, la recherche vaccinale reste aujourd'hui concentrée sur les candidats vaccins capables d'induire une réponse cellulaire ainsi qu'une réponse humorale (anticorps). Le programme des recherches vaccinales de l'ANRS s'insère dans une approche multidisciplinaire, ayant pour objectif une meilleure compréhension de l'interaction avec le VIH et le système immunitaire et l'accélération du développement d'un vaccin. Le programme de l'ANRS vise à une amélioration de l'induction à la fois des réponses des cellules lymphocytes T et des réponses des cellules lymphocytes B (par les anticorps). Ce programme vaccinal, qui implique de nombreuses équipes françaises et étrangères, représente 10 % du budget total de l'ANRS. Par ailleurs, les montants consacrés annuellement par la France aux organismes multilatéraux luttant contre le sida ont considérablement augmenté ces dernières années : de 95 MEUR en 2003 à 360 MEUR en 2010. Sans compter ses contributions financières au Fonds européen de développement, à la Banque mondiale et à d'autres organismes liés au développement et à la santé dans le monde, avec une contribution portée à 1 080 MEUR, la France est le deuxième contributeur mondial au Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, derrière les États-Unis. Depuis septembre 2006, la France soutient également UNITAID, qui favorise l'accès aux traitements contre le VIH/sida. Avec une contribution d'au moins 110 MEUR par an pour la période 2010-2012, la France est le premier contributeur à UNITAID. Au sommet du G8 de juin 2010 la France a annoncé un engagement supplémentaire consacré à la santé des mères et des enfants, ce qui contribue aussi à la lutte contre les pandémies notamment pour prévenir la transmission du virus VIH de la

mère à l'enfant. La France poursuit son soutien financier à ONUSIDA et à l'Organisation mondiale de la santé et fournit un appui technique à ces deux organisations multilatérales.

## Données clés

**Auteur** : [M. Richard Mallié](#)

**Circonscription** : Bouches-du-Rhône (10<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question** : Question écrite

**Numéro de la question** : 89980

**Rubrique** : Politique extérieure

**Ministère interrogé** : Santé et sports

**Ministère attributaire** : Travail, emploi et santé

## Date(s) clé(s)

**Date de signalement** : Question signalée au Gouvernement le 1er mars 2011

**Question publiée le** : 5 octobre 2010, page 10751

**Réponse publiée le** : 8 mars 2011, page 2358